

Challenge Entreprise Aubagne-Gémenos

Règlement



1. Organisateur

Union Athlétique de la Vallée de l'Huveaune (UAVH) Aubagne

2. Support du challenge

L'open Running de Provence est le support du Challenge Entreprise Aubagne – Gémenos
Le règlement de l'Open Running de Provence s'applique au Challenge Entreprise Aubagne – Gémenos, sauf pour les dispositions spécifiques prévu dans le présent document.

3. Conditions de participation.

Le Challenge est ouvert aux employés des entreprises d'Aubagne et de Gémenos.
Les participants au Challenge seront d'office inscrits à l'Open Running de Provence, et à ce titre devront respecter les mêmes conditions de participation.

4. Tarif des inscriptions :

4.1. Inscriptions individuelles

Les conditions tarifaires de l'Open Running de Provence s'appliquent.

4.2. Inscriptions par Equipe

Les entreprises peuvent engager une ou plusieurs équipes de 5 coureurs via le Pack Running, comprenant les prestations suivantes :

- 6 séances de Coaching :
 - 2 séances coaching running sur site sur la pose méridienne
 - 1 séance de coaching diététique
 - 3 séances de coaching en groupe, de 18h à 20h sur le stade d'Athlétisme d'Aubagne.
- La participation à la course
- 8m linéaire d'affichage publicitaire sur le parcours

Pour l'édition 2018, le Pack Running est au tarif promotionnel de :

- 400€ pour la 1^{ère} équipe engagée,
- 330€ pour la 2^{ème} équipe engagée,
- 280€ pour la 3^{ème} équipe engagée,
- 240€ pour la 4^{ème} équipe engagée et les équipes suivantes.



5. Classements

Classements individuels scratch, Féminin et Masculin
Classement par équipe toutes catégories (4 coureurs)

6. Récompenses :

En plus des lots prévus au titre de l'Open Running de Provence, des lots spécifiques seront attribués aux :

- Trois premières féminines
- Trois Premiers Masculins
- Trois premières équipes

La première équipe recevra en prix spécial 15 séances de coaching pour les 5 membres de l'équipe